

# ÎLE STÉREC

- ▣ **Typologie :** îles et îlots
- ▣ **Nom :** île Stérec (parcelle n°747)
- ▣ **Commune concernée :** Plouézoc'h
- ▣ **Acte et date de classement :** arrêté du 28 août 1973
- ▣ **Critères de classement :** pittoresque et scientifique
- ▣ **Surface :** 4,55 ha
- ▣ **Statut de propriété :** privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site :** sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s) :** néant



## Description

L'île Stérec se situe en baie de Morlaix, à environ 350 mètres au nord de la presqu'île de Barnenez. Cette île, dont l'assise géologique est un granite clair à grains fins, a schématiquement une forme de « U » orienté vers le nord.

La branche occidentale du « U » est constituée d'une arête rocheuse culminant à 33 mètres au sud et déclinant progressivement vers le nord. La partie méridionale de cette branche est boisée de pins qui ont colonisé les pentes abruptes entre les tombants rocheux. La silhouette de ces arbres de belle venue renforce l'effet de points d'appel visuels que constitue cette partie de l'île au sein de la baie de Morlaix. En poursuivant vers le nord, la branche occidentale de l'île se présente comme une étroite pointe rocheuse, avec des à-pics à

l'ouest et une succession de dalles et de blocs rocheux à l'est. Le couvert végétal est dominé sur les secteurs abrités par des fourrés denses de prunelliers et des fougères aigles, et par de la pelouse littorale sur les secteurs exposés.

La branche orientale du « U » est à la fois sensiblement moins élevée et moins longue que son pendant occidental. Au sud, un petit sommet pointu se distingue nettement et au nord, la pointe rocheuse descend très rapidement au niveau de la mer. Sur cette partie de l'île, les secteurs abrités sont envahis par des ajoncs, des ronces et des fougères aigles.

Entre les deux branches, la barre du « U » correspond à une zone basse accueillant un chalet en bois avec une toiture d'ardoises. Cette unique construction se remarque particulièrement par la couleur blanche du pourtour des pignons. Le reste

▾ *L'île Stérec située dans la baie de Morlaix.*





▲ L'unique construction de l'île, un chalet en bois et à toit d'ardoises.

des matériaux de couleur sombre et la présence d'un bosquet de pins participent à l'inverse à son intégration. Ses abords sont traités en pelouse régulièrement tondue et ne comportent aucun aménagement tel que murets, clôtures ou plantations. Le fond de la crique protégée par les deux branches du « U » que dessine l'île est occupé par une plage de sable et de galets. Une seconde plage se situe au sud et marque le début d'une flèche constituée de blocs qui relie pratiquement l'île de Stérec à la presqu'île de Barnévez.

L'île a fait l'objet d'une occupation humaine très ancienne puisqu'au Néolithique son granite aurait servi à la construction d'une partie du cairn de Barnévez, et des débris de tuile d'époque romaine y ont été découverts.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'île Stérec a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement et de fortifications par les Allemands, recensés dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine culturel. Les principaux vestiges sont un grand corps de garde et les deux entrées d'un tunnel desservant trois soutes. Des postes d'observation, diverses plates-formes et deux cales destinées à l'approvisionnement de l'île ne sont pratiquement plus visibles.

## Diagnostic

L'île Stérec présente un bon état de conservation. Son contexte insulaire limite son accessibilité (possible à marée basse de vives eaux en empruntant la flèche sableuse qui la relie pratiquement à la presqu'île de Barnévez) et explique la faible pression anthropique constatée.

L'unique construction a un impact circonscrit sur l'île. Tout au plus peut-on noter que la dynamique naturelle de la végétation tend à fermer le milieu sur les secteurs les plus abrités.



▲ Le secteur culminant de l'île avec des pins de belle venue.

▼ L'extrémité de la pointe ouest décline progressivement vers la zone soumise au balancement des marées.

## Enjeux - Orientations

- ▣ Maintenir l'état naturel du site.
- ▣ Mettre en œuvre les orientations de gestion définies par les documents d'objectifs des sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux).

